



CGT SEPTÈMES

SYNDICAT DES TERRITORIAUX DE LA VILLE DE SEPTÈMES

e-mail : sectionsyndicale@ville-septemes.fr

Septèmes, le 29 mars 2021

Résultats des élections du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales sur la commune de Septèmes.

Chèr.e camarade, chèr.e collègue,

Du 1er au 15 mars 2021 se sont tenues les élections du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales.

Merci de trouver ci-après les résultats définitifs sur notre commune ainsi que le communiqué de presse commun de la fédération CGT Santé et Action sociale et de la Fédération CGT des Services Publics.

A Septèmes, **86,49%** des agents qui sont exprimés ont porté leur voix sur la **CGT** (13 listes candidates).

Ces résultats placent notre commune à la **22^{ème} place** des collectivités territoriales (sur 3850 collectivités de plus de 50 agents), ayant le plus voté pour la **CGT**.

Comme au niveau national, nous regrettons la faible participation des agents et remarquons que le système par voie électronique et par correspondance ne facilite pas la participation.

Toutefois, ces résultats reflètent la **confiance que placent les agents de notre commune sur notre organisation syndicale** et nous encouragent à poursuivre le travail mis en place depuis des années.

FORT DE CES RÉSULTATS, LE SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE SEPTÈMES CONTINUERA À DÉFENDRE LE STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE DANS L'INTÉRÊT DES AGENTS ET DES USAGERS.

Merci de trouver ci-après le communiqué de presse commun de la fédération CGT Santé et Action sociale et de la Fédération CGT des Services Publics

CNRACL | CGT Santé et Action sociale/Fédération CGT des Services publics : Communiqué de presse - La CGT première organisation aux élections CNRACL

Un signe fort de la volonté du maintien du statut de la Fonction Publique et de la CNRACL, régime spécifique de retraite pour la FPH et FPT, mais aussi l'affirmation du rejet du projet de la réforme des retraites de M. Macron.

En plaçant nettement la CGT première organisation aux élections CNRACL, les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, ainsi que les retraité.e.s ont exprimé clairement leur confiance dans la CGT !

La CGT confirme sa première place d'organisation syndicale chez les actif·ve·s et les retraité·e·s au Conseil d'Administration de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales), régime couvrant les risques « vieillesse » et « invalidité » des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, avec 28,76 % des voix chez les actif.ve.s (13 listes candidates) et 23,96 % des voix exprimées chez les retraité.e.s (12 listes candidates).

La CGT recueille 4 sièges sur 8 pour les représentant·e·s du personnel et des retraité·e·s au Conseil d'Administration de la CNRACL.

En plus d'un contexte sanitaire compliqué et des employeurs qui se sont très peu impliqués dans ce scrutin, on remarque que le système de vote par voie électronique et par correspondance n'a pas facilité la participation qui a considérablement chuté lors de ce scrutin. La CGT reste attachée au « vote à l'urne » dans les lieux de travail, et au dépouillement manuel. Conviction confortée au vu du déroulement de la dernière journée de dépouillement, qui a connu un tel problème « technique » qu'il a fallu recourir à une agrégation des résultats de manière quasi-manuelle... !

Ce vote CGT confirme la confiance envers les administratrices et administrateurs CGT et l'attachement des agents à un système de retraite par répartition à prestations définies. Il démontre également leur rejet de la réforme portée par le président Macron, rejet que la CGT incarne pleinement. En effet, avec une baisse de 8,3 % du produit intérieur brut (PIB) sur l'année 2020, au vu du contexte COVID-19, le projet Macron entraînerait de fait un effondrement du niveau des pensions des retraité.e.s.

Dans son système à point, l'objectif du projet de loi de Monsieur Macron est avant tout l'équilibre financier des régimes de retraite. Le niveau de pension y servirait de variable d'ajustement. Mécaniquement, ce système engendrerait de fait une diminution du niveau des pensions et un recul de l'âge de départ à la retraite.

La CGT remercie l'ensemble des agentes et agents qui ont réaffirmé leur confiance envers la CGT, ainsi que les syndicats CGT et leurs militants pour leur mobilisation.

FORTE DE SA PREMIÈRE PLACE, LA CGT CONTINUERA À DÉFENDRE LA CNRACL ET LES INTÉRÊTS DES AFFILIÉ.E.S ET PENSIONNÉ.E.S.